

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue le **13 août 2012**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne et Maryse Lapointe. Étienne Parent absent.

Résolution numéro 86 -2012
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout du pique-nique de la MRC au varia.

Résolution numéro 87 -2012
Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2012

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 3 juillet 2012 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 88-2012
Demande de financement du Club Fadoq de St-Sylvestre

Attendu que le Club Fadoq de Saint-Sylvestre a présenté une demande de financement pour la marche prédiction au stade Olympique le 18 septembre; que deux équipes de St-Sylvestre ont remporté des médailles, que ces frais de participation sont en parti assumés par les participants; que le Club Fadoq de St-Sylvestre peut difficilement les aider, il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité de verser un don au montant de \$ 100 au Club Fadoq de Saint-Sylvestre pour cette activité.

Résolution numéro 89-2012
Souper de la Cossal

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que la municipalité Saint-Sylvestre verse un don de \$ 120 à la Cossal (groupe soutenant l'aide alimentaire dans la région de Lobinière) pour l'activité du 30 septembre 2012.

Résolution numéro 90-2012

Traçage des lignes de rues

Attendu que nous voulons faire le traçage des lignes de rues pour les routes Ste-Marie Ouest, Montgomery, rue Principale (partie ouest du village à partir de la route du moulin) ainsi que le rang St-Jean; que des soumissions ont été demandé pour ces travaux; il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Dura-Lignes de Thetford Mines au montant de \$ 234.00/ km.

Résolution numéro 91-2011

Circonscription Électorale de Lotbinière- Redécoupage

Attendu que la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales du gouvernement fédéral a déposé un projet de refonte de la carte électorale fédérale;

Attendu que ce projet divise l'actuel comté de Lotbinière-Chute de la Chaudière en deux; et propose de joindre Lotbinière à la région de Mégantic;

Attendu que ce découpage est basé sur un calcul mathématique et ne tient pas du tout compte de la réalité territoriale et de la région d'appartenance;

Attendu que la commission tiendra une audience publique le jeudi 6 septembre 2012 à Lévis à 9 h 30 au centre des congrès sur le projet de redécoupage;

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière, est en désaccord sur la nouvelle proposition de la carte électorale fédérale.

Avis de motion

Jonathan Lavallée donne deux avis de motions. # 1 Un règlement concernant qu'un code d'éthique et déontologie sera adopté pour les employés municipaux. # 2, Qu'un règlement mandatant la directrice générale comme gestionnaire des ressources humaines soit mis en place.

Résolution numéro 93-2012

Déneigement cour d'Église

Attendu que la Fabrique de la Paroisse Saint-Sylvestre doit demander des soumissions pour le déneigement de la cour d'église ainsi que l'accès au centre d'hébergement; que la municipalité utilise la cour comme stationnement pour la salle municipale, il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que la municipalité participe financièrement au déneigement.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Monsieur Charles Laflamme demande si nous avons eu des documents déposés au sujet d'une pétition.

Rapport des comités

Bibliothèque : Les travaux avancent bien, nous sommes à faire les unités de rangement.

Loisirs : Terrain de jeux se termine cette semaine. Balle molle, marbre à changer.

Matières résiduelles : Le camion est prévu pour la fin septembre, début octobre.

Centre Multifonctionnel : Problème de pompe, le système de contrôle a été modifié au début de juillet, et la pompe du puits a dû être changée le 30 juillet.

Inspecteur municipal : Accotements dans le rang st-Jean, à faire cette semaine. Le fauchage en bordure des chemins est présentement enclenché. L'installation des pancartes devrait débuter à la fin d'août.

M.R.C. : Pique-nique de la MRC de Lotbinière, dimanche le 19 août au club de golf de Joly. Il y aura une édition spéciale sur la MRC de Lotbinière dans le journal Le Soleil, samedi 8 septembre.

Salle municipale : Solage à peindre.

Pompiers : Réparation des deux citernes (Ste-Marie Ouest et Beaurivage), peut-être à l'automne.

Salon des jeunes : Fermé durant la période des vacances. Il y a eu une soirée vidéo et ils ont participé à l'activité la Bouse.

Développement local : Vérifier s'il existe un programme de subvention si on décide d'installer les égouts au parc industriel.

Comité famille : Rien de spécial pour l'instant.

Résolution numéro 93 -2012

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 3056 à 3129 inclusivement.

Varia : Pique-nique de la MRC dimanche le 19 août au Club de golf de Joly. Mario Grenier, Roland Gagné et Raynald Champagne seront présents.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 50 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 4 septembre 2012.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire